



LETTRE MENSUELLE
de la section syndicale CFE-CGC
Groupe Gfi Informatique
www.fieci-cgc.org/cgcfi
cgcfi@free.fr / tél 06 83 09 41 92

La **CFE-CGC** innove :
elle est présente sur



le réseau **social** du
Groupe Gfi !

N° 190 - 29 juin 2015

FCPE Gfi
Informatique
Expansion :

OPCVM géré par NATIXIS, agréé par l'AMF et investi à 100% en actions Gfi, par application de son règlement. Il détient environ 250000 actions Gfi au 12 juin 2015 et on décompte près de 6000 porteurs de parts appartenant aux diverses filiales du Groupe.

Conseil de
surveillance du
FCPE Gfi
Informatique
Expansion :

Instance de gouvernance composée de 4 représentants des salariés porteurs de part (et autant de suppléants) élus pour **3 ans**, ainsi que de 4 représentants de la Direction désignés par celle-ci.

Prochaines élections: 2015 / début 2016

Président du
Conseil de
surveillance :

Alina Tortochaut
alina.tortochaut
@gfi.fr

La saga des PAGA !

En 2011, 2012 et 2013, la Direction a mis en place des **Plans d'Attribution Gratuite d'Actions (PAGA)** à destination des salariés du Groupe.

Ces décisions ou plutôt ces obligations légales envers les salariés (**respectivement, 15, 12 et 15 actions par salarié**) résultaient de la mise en place simultanée de plans beaucoup plus généreux attribuant **des dizaines de milliers d'actions (voire centaines de milliers), ou quelques milliers, respectivement au PDG et à des membres de Direction triés sur le volet**, sous conditions de performance de Gfi et de présence à l'effectif des intéressés.

A ce jour, les plus anciens salariés ont reçu 8 actions au titre du plan de 2011, puis 12 actions au titre du plan 2012 et la livraison des 15 actions du plan 2013 ne saurait désormais tarder, puisque l'acquisition des actions est effective à N+2 (N étant l'année de la décision du Conseil d'administration pour la mise en place du plan).

Du fait de ces PAGA, les salariés imaginaient être actionnaires en direct de Gfi, et pouvoir exercer leur droit de vote lors de la présentation des résolutions en Assemblée Générale annuelle des actionnaires. **En fait il n'en est rien** : par un coup de baguette magique, la Direction s'est empressée de transformer ces actions en parts du « FCPE Gfi Informatique Expansion » exclusivement investi en actions Gfi et géré par Natixis. Ce tour de passe-passe soi-disant motivé par une fiscalité attractive pour les salariés car apparentée à celle de l'Épargne salariale, évitait surtout à la Direction des coûts très importants d'Assemblée Générale ...car il aurait fallu prévoir une salle pouvant accueillir...6000 personnes (les heureux salariés bénéficiaires des PAGA) alors qu'aujourd'hui, une salle pour 50 personnes est largement suffisante pour accueillir tous les actionnaires !

Pour autant, les 6000 salariés environ, qui ont bénéficié des PAGA ont quand même pu s'exprimer : en effet, le FCPE Gfi Informatique Expansion dispose d'un conseil de surveillance composé pour moitié de représentants salariés élus (4 et autant de suppléants) parmi les porteurs de parts, pour un mandat de 3 ans, et pour moitié de membres désignés par la Direction. Lors d'une réunion de cette instance, les membres représentant les salariés arrêtent leur position sur chacune des résolutions présentée à l'AG, puis le Président du conseil de surveillance (désigné parmi les membres du conseil de surveillance représentant les salariés) procède au vote en séance d'AG, pour le compte des 250.000 actions que le fonds détient.

Voici quelles ont été les votes du FCPE Gfi Informatique Expansion en AG de Gfi, le 12 juin 2015, pour les [principales résolutions](#) :

3^{ème} résolution : distribution de 5,5M€ de dividendes : CONTRE

4^{ème} résolution : jetons de présence de 20000€ à répartir entre les membres du CA : CONTRE

5^{ème} résolution : rémunération fixe du PDG à 660000€ annuels (au lieu de 600000€ depuis 2011) : CONTRE

7^{ème} résolution : rémunération variable du PDG au titre de 2014 à 300000€ : CONTRE

8^{ème} et 9^{ème} résolution : renouvellement des mandats d'administrateur de MM William Bitan Henri Moulard : CONTRE

10^{ème} résolution : nomination en qualité de censeur de M Brahim AMMOR d'APAX : CONTRE

12^{ème} résolution : délégation consentie au CA en vue d'augmenter le capital par émission de valeurs mobilières : CONTRE

14^{ème} résolution : délégation consentie au CA en vue d'augmenter le capital par émission d'actions et de valeurs mobilières ; au profit des salariés adhérents au PEE : ABSTENTION



Participation : alerte n°1 du 2 juin 2015, envoyée au PDG du Groupe Gfi, par la CFE-CGC suite à la distribution de 20€ par salarié de l'UES !

« Monsieur,

Nous tenons à vous informer que la réunion de la commission de suivi de l'accord de Participation de l'UES s'est tenue le 28 mai dernier, en présence de votre représentant, M X, Directeur des affaires sociales.

Toutes les explications techniques quant au calcul du montant de Participation à distribuer au titre de l'exercice 2014, ont été apportées en séance par M Y.

Il en ressort que les résultats fiscaux de Gfi Informatique et de Gfi IP sont très loin des seuils qui permettraient de dégager de la Participation au titre de 2014.

En particulier, en ce qui concerne Gfi IP, les déficits fiscaux hérités de l'époque de la société « Actif » (2006) y sont pour beaucoup !

Quant à la Participation dégagée par Gfi Progiciels, 3^{ème} société de l'UES, elle se réduit d'année en année, comme une peau de chagrin ; mais il faut continuer à la partager entre tous les salariés de l'UES, soit environ 6500 ...d'où un montant net individuel de Participation de l'ordre de 20€ en moyenne, au titre de l'exercice 2014 : belle récompense, vous en conviendrez !

Du Nord au Sud du territoire national, et de l'Est à l'Ouest, tous nos collègues de l'UES sont affligés par ce montant ridicule.

Ils ne comprennent pas le grand écart entre ces « 20€ » et vos déclarations publiées par les médias où vous saluez une **marge opérationnelle en croissance de +13,7% avec un niveau de profitabilité de 7% « un niveau jamais atteint depuis 2007. »**

Une telle situation est ravageuse sur le terrain et contient tous les germes d'un possible désengagement des salariés, ce qui serait la pire des conséquences !

Pour la CFE-CGC, cette situation n'est pas inéluctable : il suffit pour cela de se remonter les manches et proposer des amendements pour améliorer la formule de calcul.

Mais, c'est là que le bât blesse !

En effet votre Directeur des affaires sociales nous a déclaré qu'il fallait avoir fait l'école Polytechnique pour se lancer dans une démarche de ce type.

Alors, de deux choses l'une : ou bien vous trouvez dans la « maison Gfi » un polytechnicien qui viendra nous épauler, ou bien vous nous envoyez un autre de vos représentants qui, même s'il n'est pas polytechnicien, saura faire avancer le débat.

Attention : le temps presse, la signature d'un avenant à l'accord de Participation doit impérativement intervenir au plus tard fin juin 2015 pour être pris en considération au titre des résultats de l'exercice 2015.

Nous comptons sur votre volonté et votre engagement pour faire évoluer favorablement un dispositif de partage des profits qui ne demande qu'à redorer son blason.

Dans cette attente, nous vous prions de recevoir, Monsieur le Président Directeur Général du Groupe Gfi Informatique, l'expression de nos respectueuses salutations syndicales ».

Alina Tortochaut, Délégué syndical central CFE-CGC, UES Gfi Informatique

Participation : alerte n°2 du 10 juin 2015, envoyée au PDG du Groupe Gfi, par la CFE-CGC suite à la distribution de 20€ par salarié de l'UES, mais beaucoup plus en dehors de l'UES !

Monsieur,

Le 2 juin courant, nous avons adressé un mail « Alerte : Participation 2014 UES Gfi Informatique : 20€ en moyenne pour chacun des 6500 salariés » visant à instaurer, dans des conditions viables pour l'entreprise (évidemment !) un dispositif installant une distribution décente de Participation.

Notre mail est resté sans réponse de votre part.

Vos représentants, nos interlocuteurs habituels, sont également restés aux abonnés absents sur ce sujet.

Pourtant le temps presse : la conclusion d'un avenant d'amélioration du dispositif doit être signé avant le 30 juin 2015 pour pouvoir prendre effet au titre de l'exercice 2015.

Avec **20€** au titre de 2014, les 6500 salariés de l'UES sont une nouvelle fois « punis », l'année même où vous saluez pourtant : « **une marge opérationnelle en croissance de +13,7% avec un niveau de profitabilité de 7%, un niveau jamais atteint depuis 2007. »**

Il est grand temps de rétablir une équité dans le partage de la richesse produite par le Groupe Gfi en France, qui résulte de la contribution de toutes ses entités.

Vous ne sauriez ignorer en effet que 3 d'entre elles remportent la palme, à savoir :

- Gfi BUS avec **1500€** en moyenne par salarié,
- Gfi BT, avec **1680€** en moyenne par salarié,
- Gfi ITN, avec **2900€** en moyenne par salarié

[suite page 3/7]

Quant à Gfi Chronotime, Gfi Infogen et Addtones Vanilla leurs montants respectifs de Participation au titre de 2014 s'établissent à 200€, 55€, et 20€ en chute notable (hélas) par rapport à certaines années passées, mais sont tout de même (sauf Addstones Vanilla) plus élevés que ceux de l'UES.

Bien entendu, nous sommes ravis pour les centaines de salariés qui ont bénéficié de versement importants au titre de la Participation de l'exercice 2014 : cela démontre que le dispositif vous convient !

Alors : et nous ? et nous ? et nous ?

Nous vous prions de recevoir, Monsieur le Président Directeur Général du Groupe Gfi Informatique, l'expression de nos respectueuses salutations syndicales .

Alina Tortochaut , Délégué syndical central CFE-CGC, UES Gfi Informatique

Participation : alerte n°3 (ultime alerte) du 26 juin 2015, envoyée au PDG du Groupe Gfi, par la CFE-CGC suite à la distribution de 20€ par salarié de l'UES, « un dispositif que vous auriez pu améliorer » !

« Monsieur,

Le 2 juin courant, nous avons adressé un mail « Alerte : Participation 2014 UES Gfi Informatique : 20€ en moyenne pour chacun des 6500 salariés » visant à instaurer, dans des conditions viables pour l'entreprise (évidemment !) un dispositif installant une distribution décente de Participation, puis nous avons poursuivi avec une deuxième alerte le 10 juin : « Alerte n° 2 : Participation 2014 UES Gfi Informatique : 20€ en moyenne pour chacun des 6500 salariés ...mais beaucoup plus pour nombre de sociétés hors UES ! »

Ces 2 mails sont restés sans réponse de votre part .

Vos représentants, nos interlocuteurs habituels, sont également restés aux abonnés absents sur ce sujet.

Désormais, le gong va sonner : la conclusion d'un avenant d'amélioration du dispositif par voie de négociation avec les Syndicats de l'UES avant le 30 juin 2015 va résonner lundi soir .

Vous l'entendrez sans doute . Mais il sera trop tard pour agir conformément aux textes.

Avec **20€** au titre de 2014, les 6500 salariés de l'UES sont une nouvelle fois « punis », l'année même où vous saluez pourtant : « **une marge opérationnelle en croissance de +13,7% avec un niveau de profitabilité de 7%, un niveau jamais atteint depuis 2007.** »

Votre intervention en séance de l'assemblée générale , suite à celle de votre administrateur salarié sur ce sujet, n'a pas manqué de nous surprendre : il paraîtrait que vous auriez compris que nous demandions une mutualisation au bénéfice des 8000 salariés du Groupe Gfi en France, de toutes les réserves de Participation distribuées ici et là dans certaines filiales du Groupe Gfi qui en distribuent !

Mais où êtes- vous donc allé chercher un tel scénario ?

Jamais notre organisation syndicale , la CFE-CGC , n'a eu la moindre intention en ce sens, jamais .

Nous demandons simplement la mise en place d'un dispositif conventionnel qui permette de distribuer aux salariés de l'UES, un montant de Participation qui soit digne des ambitions que vous nourrissez à juste titre pour le Groupe que vous dirigez et des résultats que vous saluez à travers les médias notamment.

Votre conseil d'administration dispose de tous les moyens légaux nécessaires pour décider avant le 31 décembre 2015, d'octroyer aux salariés de l'UES , un montant complémentaire de Participation qui rendrait moins affligeante la somme de 20€ que chacun a reçue.

Nous n'imaginons pas que certains parmi eux, n'y soient pas favorables ...

Nous vous prions de recevoir, Monsieur le Président Directeur Général du Groupe Gfi Informatique, l'expression de nos respectueuses salutations syndicales. »

Alina Tortochaut , Délégué syndical central CFE-CGC, UES Gfi Informatique

Et 1 , et 2 et 3 alertes , mais zéro réponse du PDG !

La CFE-CGC relancera le Conseil d'Administration au cours des mois à venir, car la loi permet à ce dernier de décider le versement d'un montant supplémentaire de Participation, sous réserve de respecter la date butoir du 31 décembre 2015.

Le combat continue !





Prévoyance / Santé : les membres du CCE de l'UES demandent des moyens pour élaborer des contre-propositions face aux diktats de la Direction !

Déclaration commune des représentants du personnel suite à la dénonciation par la Direction, en décembre 2014, de l'accord prévoyance/santé de l'UES et des travaux en cours dans la commission prévoyance santé de l'UES Gfi **Réunion du CCE de l'UES du 11 juin 2015**

En décembre 2014, la direction a dénoncé l'accord de prévoyance santé en vigueur dans l'UES depuis 2004.

Cette dénonciation s'inscrivait notamment dans le cadre des nouvelles dispositions législatives rendant obligatoire la mise en place des **contrats « responsables »** c'est-à-dire avec un plafonnement de certaines garanties. De ce fait, il fallait examiner les modalités de réaménagement de notre contrat afin de maintenir le haut niveau de garanties auquel l'entreprise et ses salariés sont attachés.

Bien que la loi ait prévu un délai courant jusqu'au 1^{er} janvier 2018 pour que les entreprises puissent procéder sereinement à cette transformation, Gfi a souhaité accélérer le calendrier.

La Direction a organisé unilatéralement un calendrier très contraint de réunions de la commission de suivi dont le rôle de par le texte de l'accord de 2004, est d'examiner les divers scénarios possibles pour répondre aux problèmes posés. A la suite de quoi, elle a prévu l'ouverture d'une négociation avec les organisations syndicales de l'UES pour la signature d'un nouvel accord. **La date butoir de cette signature étant fixée à septembre 2015 ;**

Face à la complexité et à la technicité du sujet et face à ses enjeux autant pour l'entreprise que pour ses salariés, il aurait été souhaitable que les parties-prenantes s'entendent en amont du processus sur la méthode de travail, les moyens à disposition et le calendrier, comme nous l'avions demandé il y a plus de 3 mois.

Au lieu de cela, la Direction a travaillé unilatéralement avec son cabinet de conseil ADDING et a élaboré, une solution qu'elle s'efforce d'imposer aux représentants du personnel siégeant dans la commission de suivi.

Sans entrer ici dans le détail de la solution élaborée par la Direction, force est de constater que **la récente réunion du 9 juin 2015 a mis en lumière l'écart très important existant entre les souhaits de la Direction et les attentes des représentants des salariés.**

Aujourd'hui, la perspective d'un avancement rapide, efficace et consensuel des travaux de la commission semble loin d'être possible car les représentants du personnel ont été mis devant le fait accompli sans disposer, quant à eux, de moyens de calcul et d'analyse qui leur permettraient de mettre sur la table de réelles contre-propositions.

Conscients des enjeux du dossier et souhaitant profondément aboutir à un scénario partagé par toutes les parties, pour la mise en place d'un **régime complémentaire de santé de haut niveau de couverture, pérenne, au meilleur coût et avec une gestion de qualité**, nous souhaitons par la présente déclaration tirer un signal d'alarme.

Mais surtout, afin d'avancer concrètement et efficacement sur ce dossier dans le temps imparti, nous formulons la demande suivante à la Direction : **l'octroi, auprès des représentants du personnel siégeant dans la commission, d'un consultant spécialisé indépendant du Cabinet ADDING, ayant accès aux mêmes données qui ont permis à la Direction d'élaborer sa solution. Une disposition de cette nature, permettrait l'élaboration de scénarios alternatifs puis des échanges de vues équilibrés et crédibles dans un climat serein.**

Réponse de la Directrice des ressources humaines du Groupe :
NIET, NO, OCHI, NEIN !
La Direction cherche à tout prix à verrouiller le dossier :
Aurait-elle quelque chose à nous cacher ?

#NONALAFUSIONAGIRCARRCO
www.nonalafusionagircarrco.fr

#nonalafusionagircarrco



JE DIS OUI

—
AU MAINTIEN DE L'AGIRC,
DU STATUT CADRE
ET DE L'ASCENSEUR SOCIAL !

LA CFE-CGC DÉFEND LE MAINTIEN DE L'AGIRC,
RÉGIME DE RETRAITE COMPLÉMENTAIRE DES CADRES,
SOCLE DE LEUR PROTECTION SOCIALE.

—
Pour rééquilibrer les régimes de retraites complémentaires
la CFE-CGC demande :

—
L'augmentation des cotisations patronales et salariales

Le maintien d'une réversion stable à **60 %**

La désindexation mesurée des pensions **pendant 3 ans.**

Le report de la revalorisation du point **au 1er octobre**

La revalorisation du salaire de référence

—
Plus d'information sur www.cfecgc.org

SOUTENEZ LE
MOUVEMENT

ENVOYEZ VOTRE
PHOTO SUR LE
SITE :

WWW.nonalafusion
agircarrco

La CFE-CGC alerte, la CFE-CGC mobilise,
la CFE-CGC défend !



Agenda : Juin 2015 / Juillet 2015

Cela s'est passé en Juin !

le 5 : Réunion du conseil de surveillance du FCPE Gfi Expansion (rappel: ce fonds exclusivement investi en actions Gfi, soit environ 250000, détient sous forme de parts, notamment les actions gratuites distribuées aux salariés par les plans successifs, cf page 1/7) **pour déterminer la position du fonds sur les 17 résolutions qui seront présentées aux actionnaires lors de l'AG de Gfi Informatique, le 12 juin.** Dans ce conseil de surveillance, composée à parité de 4 membres titulaires (et autant de suppléants) représentant les salariés porteurs de parts (élus par leurs pairs pour 3 ans) et de 4 membres représentant la Direction (désignés par elle-même), seuls les représentants des salariés expriment leurs positions sur ces résolutions. Le président du conseil de surveillance a été ensuite mandaté pour procéder aux votes convenus, en séance de l'AG de Gfi Informatique (12 juin), comme expliqué en page 1/7.

le 9 : Le Protocole préélectoral pour l'organisation de l'élection de la DUP de Gfi TELECOM (113 salariés ex ALCATEL-LUCENT) a ayant été signé le 26 mai, par la CFE-CGC, la CFDT, la CFTC et Sud Groupe Gfi, l'appel à candidatures syndicales qui y était prévu, a été envoyé le **9 juin**, à tous les salariés, dans leur boîte mail professionnelle. Le dépôt des listes pour le 1^{er} tour est prévu le **9 juillet**, le matériel de vote par correspondance sera envoyé aux salariés le **7 septembre** et les votes devront arriver à l'adresse du bureau de vote (enveloppe T) le **22 septembre** au plus tard.

le 12 : Assemblée Générale (AG) des actionnaires de Gfi Informatique et vote par ces derniers, sur les 17 résolutions présentées (exemples : réévaluation du salaire fixe du PDG et montant de rémunération variable au titre de 2014, montant des dividendes...). Trop peu de salariés étaient présents dans la salle (il suffit de détenir une action Gfi, soit une dépense d'environ 6€, pour être admis dans la séance) ! Occasion manquée d'interpeller directement le PDG, les membres du Conseil d'administration au grand complet et au 1^{er} rang, et les actionnaires principaux (les fonds financiers APAX et Boussard&Gavaudan qui détiennent ensemble 78% du capital de Gfi) en leur demandant publiquement comment ils envisagent d'associer les 10000 salariés du Groupe au développement de celui-ci. Tant il est vrai qu'en dépit d'un « *niveau de marge 2014 encore jamais atteint* »(cf le PDG), **les salariés, eux, ne voient venir, ni formation, ni augmentations de salaire, ni Participation, ni Intéressement, ce qui est loin d'être rassurant !**

Prévisions pour Juillet :

Le 3 : Réunion du conseil de surveillance du FCPE Gfi Expansion (rappel: ce fonds exclusivement investi en actions Gfi, détient sous forme de parts, notamment les actions gratuites distribuées par les plans successifs des années 2012 et antérieures) pour examiner le calendrier et les modalités d'élection des 4 (et autant de suppléants) représentants des salariés porteurs de parts (ceux-ci sont environ 6000) leur mandat de 3 ans étant arrivé à échéance le 12 juin 2015.

le 9 : Dépôt des listes de candidats pour le 1^{er} tour des élections de la DUP de Gfi TELECOM (113 salariés ex ALCATEL-LUCENT, repris par Gfi le 1^{er} janvier 2015).

le 9 : 2^{ème} réunion de la commission prévoyance-santé(mutuelle) avec toutes les parties prenantes : CFE-CGC, CFTC, CFDT, CGT, SUD Groupe Gfi et la Direction. Cette dernière ayant refusé que les Syndicats se fassent accompagner par un expert ayant accès aux mêmes données que son conseil, le Cabinet ADDING, la suite des discussions s'annonce difficile : le déséquilibre de moyens est énorme entre la Direction et les représentants des salariés, alors même que les salariés financent le régime à hauteur de 40% en moyenne ! **La précipitation de la Direction qui aurait dû faire profiter les salariés d'un maintien des garanties santé actuelles avec le même taux de cotisation, jusqu'au 1^{er} janvier 2018**(application de la loi) risque de nous (salariés) coûter (très) cher.

Pour rester informés sur les événements survenant dans Gfi, consultez régulièrement :

- notre site WEB CFE-CGC externe : www.fieci-cgc.org/cgcfgi,
- TWITTER : @cgcfgi
- YAMMER (réseau interne Gfi): **groupe « Syndicat CFE-CGC »**

Suivez l'actualité nationale (retraites)

- TWITTER : [#NONALAFUSIONAGIRCARRCO](https://twitter.com/NONALAFUSIONAGIRCARRCO)
- www.nonalafusionagircarrco.fr

Actualité sociale nationale vue par la CFE-CGC :
[le mag 360](#)
[Cliquez ici](#)

<p>Entreprise, ta richesse c'est moi !</p> <p>Pourquoi gérer par le stress ?</p>	<p>Le droit à la déconnexion</p> <p>POSSIBLE GRÂCE À LA CFE-CGC</p>	<p>Se déplacer, oui</p> <p>... mais avec les moyens !</p>
<p>La surchauffe de l'outil de travail nuit à la rentabilité</p> <p>Ton capital, c'est ta santé</p>	<p>Pour éteindre les incendies de la vie professionnelle</p> <p>Faites appel à des élus formés et expérimentés</p>	<p>Partir très tôt, rentrer très tard...</p> <p>IL FAUT COMPENSER LES TEMPS DE TRAJET</p>
<p>La mobilité ou... la porte !</p> <p>C'EST ÇA L'ÉVOLUTION DU DIALOGUE SOCIAL ?</p>		<p>En période de crise...</p> <p>Il y a d'autres façons de procéder avec ses INTER-CONTRATS</p>

Prenez contact avec vos représentants CFE-CGC !

Alina TORTOCHAUT (Délégué Syndical Central UES Gfi) : ☎ :06 83 09 41 92 / 📠 :01 41 27 09 55

Gfi Progiels : IDF
Montpellier

Olivier YERLE ☎ 06 70 76 38 06

André NEBLE ☎ 06 83 09 41 92

Gfi Info. EST :

Benoît WENK ☎ 06 61 13 11 93

Gfi Info. RHONE-ALPES:

François LECLUSE ☎ 07 80 02 68 59

Gfi Info. SUD-OUEST :

Alain GUILLOU ☎ :06 84 95 36 59

Gfi-Info. IDF :

Patrick Le BRUN ☎ 06 83 09 41 92, Michaela ALEXANDRESCU

☎ 06 89 64 39 93, Sébastien DHELLEMES ☎ 06 83 09 41 92,

Robert MATHERON ☎ 06 81 94 24 31

Gfi IP :

Bruno DAVID ☎ 06 60 99 28 16, Pierre ROI ☎ 06 81 26 07 63

Gfi Infogen System :

Charles MAUPU ☎ 06 10 02 36 41

Gfi Consulting :

Martine VERNEUIL ☎ 06 83 09 41 92

Gfi-BUS IDF :

Olivier MAULMY ☎ 06 22 61 10 58

Méditerranée :

Jean-Marc FICAT ☎ 06 83 09 41 92

Gfi Chronotime :

Bruno LEROY ☎ 06 60 59 15 22

Gfi Entreprise Solutions :

Patrick NGUYEN ☎ 06 83 09 41 92

www.fieci-cgc.org/cgcfi
cgcgfi@free.fr